

Rapport d’activités

2016

# Table des matières

Table des matières 2

Remerciements 4

Le projet associatif et éducatif 5

L’accueil 5

Le premier accueil 5

Les inscriptions aux activités extrascolaires 5

Les projets en 2016 7

Les projets en période scolaire 7

Le SOSALE (Si On S’amusait Après L’Ecole) 8

Le projet « dynanimation » 9

Les ateliers du mercredi 10

Le DAS (Dispositif d’accrochage scolaire) 12

L’école des devoirs - Pass’Pass’ 12

Les études surveillées 13

Les « projets + » durant le temps scolaire 13

Les projets en périodes de vacances 15

Les plaines de vacances 15

Les séjours de vacances 17

Les stages 18

Les Minimômes 19

L’accompagnement socio-professionnel 20

Communication 21

Communication interne 21

Site Internet 21

Page Facebook 22

Les outils extérieurs 22

D’autres sites Internet 22

Parutions 22

Annonces radio 22

Cohésion sociale et participation au réseau 23

Occupation de la salle Rodelle 24

# Remerciements

Le CEMôme remercie :

Ses travailleurs pour leur énorme investissement et leur professionnalisme,

Ses partenaires pour les riches échanges et projets qui en résultent,

 Les pouvoirs publics qui lui accordent leur confiance et le subsidient.

# Le projet associatif et éducatif

2015 a été l’année de la formalisation du projet associatif et éducatif du CEMôme. En effet, alors que les projets vivent depuis des années, aucun document ne les présentait de façon complète et cohérente. Nous avons donc gardé ces documents pour les projets en 2016. Vous découvrirez, pour chaque projet, les objectifs 2017 dans les pages qui suivent.

# L’accueil

L’accueil est le premier contact avec notre public, et plus particulièrement les parents. Son rôle principal est d’accueillir chaque personne, d’être à l’écoute de la demande pour ensuite répondre au mieux aux besoins en orientant la personne vers le service concerné. L’accueil se doit de rester toujours disponible à tout moment de la journée pour aider le public à trouver une information.

Trois personnes sont responsables de la gestion de ce service d’accueil et de son espace. Leur travail couvre plusieurs missions. Elles gèrent le premier accueil décrit ci-dessus mais également les inscriptions pour les activités extrascolaires du CEMôme. De plus, elles assurent d’autres responsabilités : la communication, l’occupation des espaces Pass’Pass’ et Rodelle et l’économat.

## Le premier accueil

La personne présente au premier accueil se doit d’être à l’écoute de toute demande du public.

Ce premier accueil est assuré par une tournante au sein de l’équipe pendant l’année scolaire. Pendant les congés, l’équipe accueil s’occupe seule du premier accueil. Il est important que chacun, quelle que soit sa fonction, reste en contact avec le public. L’accueil reste un espace essentiel permettant de discuter et rencontrer chacun de façon informelle. Cela permet également de porter une analyse plus complète dans les constats sociaux relevés.

Les parent y viennent pour de multiples raisons : demander une information, inscrire leur enfant, effectuer un paiement, remplir un document de la mutuelle, une déclaration d’accident, recevoir une attestation fiscale, etc.

## Les inscriptions aux activités extrascolaires

Le CEMôme organise des activités extrascolaires pour des enfants de 2,5 à 16 ans. Pour fréquenter les divers ateliers proposés, les parents peuvent soit venir inscrire leurs enfants au sein des bureaux soit faire une demande en ligne via notre site internet [www.cemome.be](http://www.cemome.be). Cette dernière méthode d’inscription existe depuis septembre 2011 et n’est accessible qu’aux parents dont les enfants ont déjà fréquenté notre asbl. En revanche, les enfants n’ayant jamais participé aux activités du CEMôme doivent être enregistrés, au préalable, dans notre base de données Access. Ce premier entretien nous donne, en effet, les informations nécessaires et importantes pour le bon déroulement des activités et nous permet également de remplir les exigences demandées par nos organismes subsidiants.

La permanence des inscriptions est ouverte 3 jours par semaine en périodes scolaires (les lundis, mardis et mercredis), et 5 matinées par semaine en périodes de vacances (du lundi au vendredi). Et elle est assurée par les 3 personnes de l’équipe de l’accueil.

Nous créons une fiche par enfant lorsque ce dernier n’a encore jamais fréquenté les activités du CEMôme. Ainsi, en 2016, nous en avons créé 1.244 nouvelles fiches enfant. Nous observons une légère diminution puisqu’en 2015, nous avions fait 1.273 nouvelles inscriptions.

En 2016, nous avons réalisé 5.859 inscriptions dont 3.544 concernent uniquement les enfants domiciliés ou scolarisés à Saint-Gilles.

Les parents ont également la possibilité d’inscrire leurs enfants via notre site internet. Cette méthode d’inscription fonctionne tant pour les plaines, les stages spécifiques ainsi que pour les ateliers du mercredi. D’ailleurs, nous avons effectué 906 inscriptions on-line cette année. Nous pouvons observer une légère augmentation par rapport à 2015 où nous en avions réalisé 857.

Pour les inscriptions aux stages, la moitié des places est ouverte sur internet et l’autre sur place. Vu l’affluence, nous avons dû imaginer un moyen d’éviter de faire attendre inutilement les parents. Ainsi, pour chaque place disponible, dans chacun des stages, un bon est distribué aux parents. L’absence de bon signifie donc qu’il n’y plus de place disponible.

**Pistes pour 2017**

Nous devons encore modifier notre mode de fonctionnement des inscriptions en stages. La demande est conséquente et l’offre en augmentation. Notre site internet et nos programmes ne sont pas adaptés à gérer la masse d’informations concernant essentiellement les inscriptions d’été pour lesquelles nous souhaitons mobiliser les membres du staff Centres de vacances qui renforcerait l’équipe accueil, afin de bloquer les inscription on-line et pour accueillir notre public dans de meilleures conditions.

# Les projets en 2016

Dans les pages qui suivent, nous reprenons en détail chacun des projets que nous gérons : d’une part ceux qui se déroulent durant les périodes scolaires et d’autre part, ceux qui ont lieu durant les vacances scolaires.

Depuis septembre 2016, les activités parascolaires (mercredis), le projet SOSALE, les études dirigées, les plaines et séjours de vacances doivent passer par un marché public.

Seuls le projet SOSALE et les études dirigées du réseau libre passent encore par des conventions directes.

## Les projets en période scolaire

Les projets en période scolaire, pour l’année scolaire 2015- 2016 étaient répartis comme suit :

* Le SOSALE dans 4 écoles ;
* Le DAS dans 4 (autres) écoles, 5 à partir de septembre 2016 ;
* Les projets + dans 6 écoles communales ;
* Les activités parascolaires du mercredi ;
* Les études dirigées (dans toutes les écoles communales) et le centre scolaire Sainte-Marie à partir de septembre 2016 et ;
* L’école de devoirs.

Pour s’adapter à la charge que le suivi de chacun de ces projets implique et améliorer les relations avec les écoles, le staff « périodes scolaires » a revu la répartition des tâches en son sein en septembre 2015. Nous avons gardé la même logique en septembre 2016.

Ainsi, un membre du staff devient la personne de contact pour 2 ou 3 écoles données, tous projets confondus, et avec une équipe d’animateurs travaillant presque exclusivement dans ces écoles.

Chaque école ayant ses spécificités, les études dirigées, le DAS, le SOSALE et les projets + sont organisés de manière différente.

En septembre 2015 a commencé un nouveau projet: « dynanimation » à l’école Les 4 saisons, présenté plus loin. Il a été reconduit en septembre 2016 avec une nouvelle équipe d’animateurs.

La composition du staff est restée la même depuis septembre 2015 : François Mahieu, Sophie Ripault et Pierre-Joseph Coumans, comme chargé de projet.

En septembre 2016, Pierre-Joseph Coumans, Dimitra Karvouniaris et Redouane El Fari ont repris à 3 le poste laissé vacant par le départ de Capucine Anbergen en juin 2016. Ils forment désormais la coordination générale.

Pierre- Joseph Coumans, prenant davantage de responsabilités à la coordination, ne pouvait coordonner avec efficacité l’école des devoirs. Anne-Céline Dedobbeleer a donc rejoint le staff avec la responsabilité de l’école des devoirs.

En résumé :

Pierre- Joseph Coumans :

* Les DAS, les études dirigées et les projets + du Parvis ;
* L’équipe dynanimation, les DAS, le SOSALE, les études dirigées et les projets + de l’école 4 saisons ;
* Chargé de projet/coordinateur pédagogique.

François Mahieu :

* Les DAS, les études dirigées, le SOSALE et les projets + de Peter PAN ;
* Les DAS, les études dirigées, le SOSALE et les projets + d’Ulenspiegel ;
* Les études dirigées et les projets + de l’école ½ ;
* Les études dirigées du centre scolaire Sainte-Marie ;
* La co-coordination des mercredis.

Sophie Ripault :

* Les DAS, les études dirigées, le SOSALE et les projets + de JJ Michel ;
* Le SOSALE de Saint-Jean Baptiste ;
* Les études et les projets + de l’école nouvelle ;
* La coordination des mercredis.

Anne-Céline Dedobbeleer :

* La coordination de l’école des devoirs.

### Le SOSALE (Si On S’amusait Après L’Ecole)

**Contexte**

Notre priorité est de renforcer nos relations de partenariat avec les écoles (directions, accueillants, coordinateurs des accueillants…). Communiquer, se connaître pour mieux travailler ensemble et se faire confiance, voilà ce que nous visons dans un but commun d’améliorer la qualité de l’accueil extrascolaire.

Les effectifs (équipes d’accueillantes) étant très différents dans les écoles, notre collaboration avec ces dernières se justifie toujours.

La réalité du SOSALE est spécifique à chaque école et ce, en fonction du nombre d’enfants, des espaces disponibles, du coordinateur des accueillants ainsi que de la direction d’école. Vous découvrirez ci-dessous la particularité de chaque école.

L’équipe a été répartie dans les 4 écoles en fonction des besoins et des spécificités propres de chaque école. Nous assurons ainsi, par école, deux personnes les lundis et jeudis et une personne les mardis et vendredis.

Un effort particulier a été porté sur la communication entre le staff périodes scolaires et les coordinateurs des accueillants des écoles, de même que le travail en partenariat entre les accueillantes des écoles et les animateurs du CEMôme. Cela a pour but de renforcer notre soutien auprès des accueillantes ainsi que la cohérence et la communication entre accueillantes et animateurs.

Nous avons constitué des équipes permanentes par école et nous avons revu l’organisation du staff et ce, pour tous les projets mis en place (SOSALE, DAS, études dirigées, projets +). L’objectif est d’assurer un suivi régulier, une meilleure cohérence et une connaissance accentuée des enfants, des intervenants dans les différentes écoles et de leur organisation spécifique.

De manière générale, il n’y a plus qu’une ou deux réunions SOSALE globale par an. Nous favorisons les réunions en équipe-école avec un adjoint. A nouveau, nous participons aussi aux réunions des accueillantes.

Nous avons encouragé les animateurs à développer leurs spécificités en animation. Ainsi, de nouveaux types d’animations ont vu le jour et ouvert de nouveaux horizons en termes de faisabilité.

Cette année, deux projets inter-écoles novateurs ont été organisés : la Ninja Cup pour les 1ère, 2ème et 3ème primaires et la Troll Ball Cup pour les 4ème, 5ème et 6ème primaires.

**Peter Pan**

Le partenariat avec l’école est très bon. Très bonne collaboration et communication entre l’équipe d’accueillants et les animateurs. Ces derniers ont d’ailleurs été sollicités pour participer à une classe verte. Suite à ce partenariat fructueux, un projet + en partenariat sera lancé l’année prochaine.

**Ulenspiegel**

La collaboration avec l’école est excellente. L’équipe d’animation est pleinement intégrée, et ce, aussi bien en SOSALE que dans les projets + (accompagnements lors de sorties diverses et classes vertes). De plus, la communication est excellente avec la direction et la coordinatrice de l’extrascolaire. L’école désire d’ailleurs relancer un projet DAS l’année prochaine.

**JJ Michel**

La collaboration entre l’école JJM et le CEMôme est vraiment très satisfaisante. Les animateurs sont intégrés à l’équipe d’accueil et considérés pour leurs compétences propres en animation. Nous avons participé à la fête de fin d’année, dans la visée d’associer les équipes extrascolaires aux équipes enseignantes. L’école met volontiers à disposition son matériel, et partage ses locaux en bon partenaire. Les projets réalisés sont variés et répondent aux envies et besoins des équipes et des enfants. La bibliothécaire de l’école ouvre ses portes à l’extrascolaire, ainsi que plusieurs enseignants pour des projets nécessitant du matériel ou espace spécifiques.

**Saint-Jean Baptiste**

La collaboration entre l’école Saint-Jean Baptiste et le CEMôme n’est pas vraiment satisfaisante, en terme de communication ou d’évolution d’un projet pour lequel en septembre 2016 nous entamions la 3ème année. Les améliorations envisagées en collaboration n’ont toujours pas vu le jour. L’école n’ayant pas de coordination de l’extrascolaire, il est difficile d’évoluer et réajuster en partenariat. L’école a vu sa garderie grandir sans s’adapter en terme d’organisation et de personnel. Les animateurs sont bien souvent perdus dans un fonctionnement aléatoire. Nous nous interrogeons sur notre capacité à poursuivre ce partenariat si les modifications nécessaires ne sont pas effectuées. Pour exemple l’accueil des petits se fait dans un réfectoire, sans caisses de jeux, jouets ou livres. Il n’y a pas d’espaces jeux libres ou doux, seulement des tables et des bancs. Cet espace est partagé avec les primaires qui sont en études surveillées. Nous espérons une évolution réelle avant mars

**Statistiques**

En 2016, Le SOSALE a touché 1.633 enfants de janvier à juin (+ 600 par rapport à l’année passée) et 1.572 de septembre à décembre, (- 40 par rapport à l’année passée).

**Pistes pour 2017**

* Poursuivre et développer le partenariat et le soutien des accueillantes au sein des écoles par une présence accrue ;
* Proposer de nouveaux projets inter-écoles différents des projets existants: la Poudlard cup et la Marvel’s cup ;
* Commencer plus tôt les animations dans les écoles et garantir plus de présences en juin ;
* Proposer davantage d’animations avec les accueillantes car le nombre de locaux diminuent.

### Le projet « dynanimation »

Dans le cadre des changements structurels (transfert du FESC à l’ONE, séparation des dossiers de la commune et du CEMôme en termes de reconnaissances ATL…), nous avons entamé la réflexion sur notre temps d’accueil hebdomadaire (23h30 par semaine exigés).

Ainsi, nous avons voulu dès septembre 2015 développer dans une école, une nouvelle forme de collaboration comprenant des animations dans le temps scolaire et extrascolaire. C’est ainsi que nous nous sommes adressé à l’école « les 4 saisons ».

Nous avons choisi l’école 4 pour plusieurs raisons : nous n’y étions pas en SOSALE, c’est la plus proche du CEMôme et l’arrivée de l’école nouvelle a créé une migration massive d’un certain public vers le haut de Saint-Gilles.

**Organisation**

Notre projet a reçu, d’emblée, un accueil favorable de la direction de l’école. Nous avons présenté ce projet à toute l’équipe en mai afin d’identifier trois animateurs dont un emploi-jeune en formation.

Nous avons lancé ce projet comme un projet-pilote qui se doit de passer par une période d’observation, pour découvrir l’horaire, les acteurs, les enfants, les parents, etc. Cette période s’est déroulée durant les trois premières semaines de septembre.

Nous avons vite constaté que notre présence n’était pas nécessaire les matins, un grand nombre d’enfant arrivant pour le début des cours.

Après quatre mois de collaboration en 2015, nous avons pu constater, dès le début d’année 2016, une réelle intégration de l’équipe CEMôme au sein de l’école. Le projet dynanimation est porté par les animateurs comme étant le projet ultime du CEMôme, où chaque travailleur devient un rouage dans l’éducation des enfants ainsi que dans le partenariat avec l’équipe des accueillants et des professeurs.

En fin d’année scolaire, ces animateurs étaient considérés par les parents, les professeurs et la direction comme partie intégrante de l’école. Ils étaient écoutés, pris en compte et ont pu amener des modifications au sein de l’école, telles que :

* Les enfants sont désormais accueillis en maternelles de manière transversale ;
* La pédagogie, les problèmes avec les enfants sont désormais abordés hebdomadairement en réunion d’accueillants ;
* Les classes vertes sont désormais préparées longtemps à l’avance avec les animateurs du CEMôme ;
* Etc.

Malheureusement, l’ensemble de l’équipe d’animateurs a dû être remplacée en septembre 2016, suite à la fin de deux contrats et à l’écartement prophylactique pour le 3ème animateur. C’est donc une nouvelle équipe qui a commencé en septembre 2017 : Marilie, Biebis et Quentin. Ils ont pu tout de même profiter de l’ensemble des enseignements de leurs prédécesseurs et se sont intégrés encore plus rapidement au sein de l’école.

**Pistes 2017**

* Pérenniser ce projet en évaluant fréquemment le processus ;
* Réfléchir à l’opportunité de faire vivre ce projet dans d’autres écoles.

### Les ateliers du mercredi

Le CEMôme organise depuis 20 ans des ateliers les mercredis après-midis. Nous proposons des activités variées pour 200 enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Nous utilisons pour ce faire une école de rassemblement, des salles de gym et de psychomotricité, des locaux à la Roseraie, la piscine Victor Boin et depuis 2 ans le terrain du Barca. Nous organisons des rangs depuis toutes les écoles primaires francophones de Saint-Gilles vers cette école de rassemblement.

Nous observons, évidemment, une augmentation du nombre d’enfants dans les écoles, donc aussi dans les garderies des écoles le mercredi après-midi. La disponibilité des locaux, dès lors, diminue.

En outre, l’école nouvelle ne pouvant plus nous accueillir comme école de rassemblement, car elle augmente sa capacité d’accueil et donc son extrascolaire du mercredi.

2016 a donc connu une profonde réflexion et a vu le projet des mercredis évoluer.

**Janvier 2016- juin 2016**

Nous avons accueilli une quinzaine d’enfants de 1ère maternelle, à qui nous proposions une sieste, de la psychomotricité, des activités variées dont 1 ou 2 sorties. Ceci n’étant possible que si ces petits bouts peuvent rester dans l’école de rassemblement et y bénéficier d’un local psychomotricité (où la sieste peut aussi se faire). En effet, à cet âge, les enfants ont besoin d’un temps de non-stimulation (comme dans les écoles le mercredi) et de ne pas devoir faire de longues distances. Pour rappel, ils arrivent déjà à pied de leur école.

Nous accueillions une trentaine d’enfants de 2ème maternelle, à qui nous proposions de la psychomotricité et des activités variées. Ce n’est possible qu’avec une salle de psychomotricité. Nous utilisions celles de la Roseraie et de l’école ½. L’école ½ se prête à cet usage, mais la Roseraie impose à ces enfants 1h30 de trajet pour seulement 2h sur place, ce qui fait que certains s’endorment dans le car, ce qui n’est vraiment pas idéal.

Nous accueillions une trentaine de 3ème maternelle, que nous emmenions aussi à la Roseraie, avec les mêmes soucis qu’exprimés plus haut.

Nous accueillions une soixantaine d’enfants de 6-8 ans qui font des multi activités dans les salles de gym, à la Roseraie et à l’espace Rodelle.

En mini-foot, 25 enfants de 9-12 ans partaient au Barca

En natation, 20 enfants de 6-12 ans allaient à la piscine Victor Boin.

Il reste 20 enfants de 9-12 ans en multi activités.

On peut voir une forte demande pour les maternelles et pour les 1ère et 2ème primaires.

**Septembre 2016- janvier 2017**

Si nous voulions répondre à la demande, forte chez les maternelles, nous ne pouvions l’organiser sans école de rassemblement, dans un lieu central pour ne pas faire trop marcher les plus petits et les locaux en conséquence dans cette école de rassemblement.

**Coordination**

Ne désirant pas envisager l’extrascolaire du mercredi après-midi de notre seul point de vue, il nous a semblé intéressant de rassembler autour d’une table les différents acteurs extrascolaires afin de coordonner l’utilisation des salles, les opportunités des différentes offres et ainsi offrir à chaque acteur et indirectement à chaque enfant l’offre la plus adéquate d’activités.

Nous avons trouvé un accord pour l’organisation 2017, d’utiliser l’école 1-2 comme école de rassemblement. L’école étant vaste et ayant un petit nombre d’enfants inscrits à son extrascolaire du mercredi. Nous bénéficions d’une salle de psychomotricité, de deux locaux d’animation, du réfectoire et de la cour maternelle.

Nous avons donc ciblé ce que le CEMôme devait apporter améliorer les mercredis après-midi :

* Afin de ne plus faire circuler abusivement les enfants de – de 3ans et demi, de ne plus casser leur moment de sieste et conscient de la qualité de l’accueil dans les écoles, nous n’animons plus les enfants de classe d’accueil et 1ère maternelle aux mercredis.
* Nous occupons désormais l’école ½ où nous voulions que tous les groupes de petits restent sans longs déplacements vers la Roseraie.
* Les enfants de premières primaires vivant des changements forts en septembre, nous avons souhaité conserver de la stabilité, et leur proposer un groupe fixe avec des animateurs repères. Cela n’était pas le cas par le passé où les 1ères primaires étaient d’ores et déjà considérés comme des grands en multi-activité.
* Ces derniers sont encore considérés comme faisant partie du groupe des petits avec les 2èmes et 3èmes maternelles, et restent à l’école 1-2.
* Nous avons voulu différencier 2 philosophies de l’apprentissage du football : Le foot « clubbing » avec la fondation Vandenstock et un entraineur agréé ouvert désormais aux 10-13 ans. Le foot « loisirs » avec un animateur qui propose du foot, mais aussi des sorties, d’autres sports ballons, avec un esprit « sport pour tous » à destination des 7-10 ans.
* De manière similaire au foot, nous avons créé 2 groupes de natation : un d’apprentissage avec un initiateur en natation et un autre de découverte de l’eau.
* Malheureusement le groupe d’apprentissage a été annulé, faute d’inscrits
* Le reste des enfants de 7 à 12 ans inscrits font partie du multi activités. Nous leur proposons 3 choix sur l’année (par 9 mercredis) parmi secourisme, nouveaux sports, cocoon, cuisine du monde, land art, jeux de société, grands jeux, etc.

**Statistiques**

En 2014, nous accueillions 188 enfants, 183 en 2015 et 140 en 2016. En prenant en considération les changements apportés pour des raisons pédagogiques et organisationnelles (abandon de 3 groupes de petits), l’effectif d’accueil parascolaire du mercredi, se maintient.

**Pistes pour 2016-2017**

Le CEMôme observe qu’il répond à la demande d’accueil pour 140 enfants, que les écoles Saint-Gilloises le font à hauteur de 100 enfants chacune en moyenne, excepté Peter Pan 300. Cela nous interpelle quant à la demande d’extrascolaire du mercredi. Que font ces enfants ? Où sont-ils ? Quelle est la demande des parents ? Que font les autres associations durant ces temps-là ?

Voici le chantier prévu pour 2017.

### Le DAS (Dispositif d’accrochage scolaire)

**Particularités 2015-2016**

L’équipe a travaillé de manière à offrir des animations en lien avec les attentes, les besoins et spécificités (des enfants, de l’organisation) dans les 5 écoles qui ont une pédagogie et un fonctionnement bien distincts. Certains animateurs travaillaient déjà sur ce projet les années précédentes, ce qui a facilité la continuité et surtout la réflexion et la pertinence quant à la préparation des activités. Ce travail ciblé et spécifique de collaboration avec les écoles est constructif et riche.

A l’école du Parvis, les enfants ont besoin d’un suivi et d’une cohérence en termes d’encadrement. Nous avons donc maintenu l’équipe mise en place l’année précédente afin de répondre à ces attentes. Nous proposions 8 animations par semaine en 1ère partie de l’année 2016, 5 de septembre à décembre. L’école nous demande de proposer des activités demandées par les enfants et qui permettent de libérer la cour pour les autres enfants.

A JJ Michel, de janvier à décembre, nous avons proposé deux activités le lundi et deux le jeudi. Nous avions + de champs libres quant à l’organisation de ces derniers et avons pu laisser nos animateurs faire ce qui leur correspondait : atelier fou, langue des signes, sports, etc.

A l’école « les 4 saisons », les DAS font partie intégrante du projet « dynanimation » et sont donc organisés dans le même esprit.

A Peter Pan, l’objectif principal était la collaboration entre professeurs et animateurs. Les instits ont proposé une série d’ateliers afin que les enfants s’approprient les règles. Par la suite, les enfants reproduisent ces ateliers de manière autonome dans la cour de récréation encadrés d’un animateur dont le rôle est de s’assurer du respect des règles du jeu, de la gestion de conflits éventuels et de maintenir un climat de fair-play pendant les activités.

La collaboration quotidienne entre le staff, les animateurs, les professeurs, les directions et coordinateurs des écoles s’est donc avérée primordiale et utile afin de répondre à ces différentes attentes.

**Pistes pour 2017**

* Poursuivre un travail spécifique en fonction des besoins et attentes de chaque école.
* Constituer des équipes d’animateurs stables par école afin d’identifier et de répondre davantage aux besoins et demandes des écoles.
* Suite à l’excellente collaboration avec l’école Ulenspiegel, la direction a introduit une demande afin de lancer un projet DAS dans leur école l’année prochaine.

### L’école des devoirs - Pass’Pass’

L’école des devoirs (EDD) Pass’Pass’ a débuté après les vacances de Pâques 2010. Elle en est donc à sa 7ème rentrée académique en septembre 2016.

**Particularités 2015-2016**

* Le camp s’est déroulé à la mi-année, en janvier à Embourg, au château du Sartay. 13 enfants et 4 animateurs y ont participé. Cela a été l’occasion de vivre une expérience de groupe, renforçant les liens pour le reste de l’année scolaire.
* Apparition de 3 nouvelles clés : « respect de soi », « délé-clé », « respect de l’autre ». Les enfants qui font des efforts en ce sens, obtiennent certains droits supplémentaires.
* Les 4 derniers jours de l’école des devoirs, en juin ont été entièrement aux enfants qui passaient leurs CEB.
* Le vendredi reste consacré aux sorties exceptionnelles ou aux activités sortant de l’ordinaire. Néanmoins, le message a été clair avec les parents en début d’année en inscription par rapport au vendredi : leurs enfants sont dans une des trois catégories suivantes : Certains ont le choix de faire leurs devoirs ou non, d’autres sont obligés de faire leurs devoirs, les derniers vont d’office aux activités. C’est l’occasion, pour ceux qui restent en devoir de pouvoir prendre plus de temps et d’avoir un animateur entièrement consacré à 4,5 enfants.
* En raison du Ramadan, il n’y eut pas de fête de fin d’année du genre fancy-fair avec les parents, mais une journée à la mer entre enfants et animateurs.
* Mise en place de la charte communale : « le devoir à Saint-Gilles » et de la communication avec les écoles via le post-it : « observations de l’école de devoirs »

**Pistes pour 2016-2017**

* Nouvelle structure dans les références des enfants. Chaque animateur est référent de 5,6 enfants. Il les suit tout au long de leur parcours : rencontre les parents à l’inscription, rempli des dossiers individuels, prise de contact avec les directions des écoles et professeurs (nouvel objectif d’année), rencontre des parents à mi- année et en fin d’année.
* Soirée fin décembre style auberge espagnole où les enfants ont pu faire la démonstration des ateliers.
* Sorties exceptionnelles des vendredis : Visite du musée des égouts, Bibliothèque communale, patinoire, grand jeu au parc, Visite du Wiels, etc.
* Utilisation accrue du post-it « observation de l’école des devoirs » envers les écoles de Saint-Gilles.

### Les études surveillées

Depuis septembre 2014, le CEMôme porte un nouveau projet suite à une réponse à un appel d’offre lancé par la commune de Saint-Gilles. Nous nous occupions de 3 écoles communales au début du projet : Ecole 4 saisons, école ½ et JJ Michel. En mars 2015, l’école Ulenspiegel nous a été rajoutée. En septembre 2015, l’école du Parvis et Peter Pan ont été ajoutées au projet. En septembre 2016, l’école nouvelle a été adjointe au projet, leurs plus grands enfants rentrant en 3ème primaires.

En outre, le centre scolaire Sainte-Marie, du réseau libre, nous a contacté afin de prendre en charge leurs études dirigées.

En conclusion, nous nous occupons des études dirigées de 8 écoles de Saint-Gilles. Ceci représente 87 études par semaine.

####  Objectifs

Le marché public nous mandate pour trouver des animateurs qui doivent :

* Assurer l’encadrement des enfants et le respect du calme ;
* Aider les enfants qui ont des questions ou un besoin de compréhension sans faire de remédiation ;
* Favoriser le travail seul pour développer l’autonomie ;
* S’assurer que les devoirs sont faits.

En réponse à la demande, le CEMôme s’engage à sélectionner et engager des animateurs adéquats et en assurer le suivi.

**Particularités 2015-2016**

Afin d’assurer une cohérence dans les règles et le cadre. Nous avons privilégié l’engagement de professeurs de l’école, d’autres écoles puis d’animateurs dont nous étions satisfaits l’année précédente.

Nous avons aussi constitué une réserve d’une dizaine d’animateurs afin de pallier aux remplacements réguliers.

Présents dans 6 écoles

**Statistiques**

Entre septembre et décembre 2015, le projet a touché 473 enfants.

En septembre 2016, le projet a touché 581 enfants.

**Pistes pour 2016-2017**

* Présence dans 8 écoles.
* Constitution d’un plus grand stock d’animateurs réserves
* Sélections complémentaires d’animateurs en cours d’année

### Les « projets + » durant le temps scolaire

Pour rappel, ce partenariat avec les écoles se traduit par :

* L’accompagnement de l’équipe enseignante en classe verte, sortie, journée sportive, etc. ;
* Des animations spécifiques et récurrentes telles que la gestion de la ludothèque, des ateliers portant sur le rythme, accompagnements à la piscine etc.

**Particularités 2016**

Depuis l’ouverture de cette offre aux écoles communales, nous avons dû nous ajuster pour trouver un équilibre entre les demandes et ce que nous pouvons réellement assumer tenant compte des autres projets et de l’énergie des animateurs. Ainsi en septembre 2015, nous n’avons répondu aussi massivement aux demandes que l’année scolaire précédente.

Des rencontres avec le service de l’enseignement ont permis de clarifier les réalités de chacun pour diminuer les frustrations et améliorer la collaboration.

Depuis septembre 2015, de par la nouvelle organisation du staff période scolaire en termes de gestion des projets, l’ensemble des projets + n’est plus géré par une seule personne (comme les autres projets d’ailleurs). Chaque responsable d’école(s) gère tous les projets inhérents à 2 écoles. Les animateurs, eux aussi, participent aux différents projets de l’école. Ce qui facilite grandement la gestion, le suivi, la connaissance des projets et la relation avec l’école et les enfants.

Ainsi, la fluidité de la communication, la cohérence des activités et les liens entre le scolaire et l’extrascolaire sont améliorés.

**Statistiques année scolaire 2016- 2017**

##### Ecole 4 Saisons

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Accompagnement Natation | 4 fois semaine | 1 animateur |
| Jeux de société | Depuis décembre et jusqu’en juin | 3 animateurs accompagnent 3 classes différentes  |
| Soutien artistique | Depuis janvier | 1 animateur accompagne en classe de 2ème primaire  |

 + 2 classes vertes et 18 accompagnements en sortie

##### Ecole Peter Pan

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Jeux de coopération et projet fourmilière. | Du 29/09/2016 au 01/06/2017 | chaque jeudi entre 13h50 et 15h30. |

+ 1 classe verte

##### Ecole Ulenspiegel

1 classe verte et 15 accompagnements

##### Ecole JJ Michel

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Langue des signes | Du 17 février au 28 avril 2017 | chaque vendredi entre 13h50 et 15h30, 3ème primaires |

+ 1 classe verte

##### Ecole nouvelle

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Natation  | 1 vendredi sur 2, à compter 18 novembre | De 8h50 à 12h20 |

+ 1 classe verte

##### Ecole du Parvis

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Natation | Du 03 oct au 30 juin 2017,1 mardi et 1 vendredi sur 2  | 2 classes de 8h50 à 12h20 |
| Ludothèque | Du 3 oct au 30 juin 2017,  | 3 fois par semaine de 8h30 à 11h30 |

## Les projets en périodes de vacances

### Les plaines de vacances

**Particularités 2016**

Les plaines de vacances sont en constante évolution, l’équipe a un souci pour adapter au mieux la réalité de terrain en amenant les réponses les plus adéquates possibles en fonction des besoins des différents acteurs (enfants, parents, travailleurs, pouvoirs subsidiant, …) ils composent la synergie du « vivre ensemble » en plaines de vacances. Pour cela nous avons travaillé sur différents aspects de constats de terrain et attentes de chacun.

* Développer l’autonomie chez les enfants de 2,5 - 4,5 ans :

Nous avons encouragé les animateurs à être dans une démarche d’apprentissage de l’autonomie avec les enfants lors des modules pédagogiques qui ont été proposé aux animateurs durant les weekends de préparation. Montrer les choses, verbaliser ses actions, accompagner l’enfant dans l’expression de ses émotions, rendre l’enfant acteur de sa journée en lui expliquant ce qu’il va faire, l’encourager à faire des choix, autant de choses qui permettront aux enfants de 2,5 ans à 4,5 ans de s’autonomiser.

* Revoir les règles des ateliers du mercredi chez les enfants de 4.5 - 6 ans :

Nous avons tenté de proposer des ateliers (créatif, sportif, …) qui répondent aux besoins des enfants en expérimentant deux types d’ateliers :

1. Les uns où les enfants choisissent deux ateliers et y participent 45 min par atelier en après-midi ;
2. Les autres où les enfants auront la possibilité de surfer d’un atelier à un autre de façon libre durant toute l’après-midi.

Afin de déterminer l’atelier qui correspond au mieux aux besoins des enfants, nous avons mis en place une phase test qui a duré un an. D’après nos constats, les enfants sont indécis dans leurs choix, les ateliers ne sont pas terminés dans l’option B, les enfants sont trop nombreux dans l’option B par atelier, … Nous avons décidé en équipe de garder l’option A sur nos plaines de vacances. Ces ateliers ont lieu tous les mercredis après-midi. Chaque animateur propose un atelier (créatif, sportif, …) en lien avec ses compétences et les enfants peuvent choisir deux ateliers auxquels ils participeront par tranche de 45 min.

* Améliorer l’accompagnement et l’évaluation des animateurs par les coordinateurs ;

L’année écoulée, nous avons mis énormément d’énergie, dans l’accompagnement de chaque travailleur (interne et jobiste). Nous souhaitons améliorer le travail des animateurs et par conséquent la qualité des services proposés. Nous avons créé des outils et mis en place des espaces de réflexion et de formations destinés aux travailleurs internes.

Nous avons mis en place un module pédagogique sur « les auto-évaluations et évaluations des animateurs par les coordinateurs » destiné aux membres de l’équipe permanente. Trois objectifs découlaient de ce module :

1. Communiquer l’importance des évaluations tant sur la forme que sur le fond ;
2. Echanger sur la pratique de chacun ;
3. Créer un outil (grille) d’évaluation.

Nous avons également réorienté les réunions teams, ce qui nous a amené à revoir les objectifs des réunions teams. Ces objectifs ont pour but d’effectuer un suivi de chaque jobiste individuellement et collectivement.

 Les objectifs sont les suivants :

1. Développer le sentiment d’appartenance et la cohésion d’équipe ;
2. Renforcer la cohérence, orienter et alimenter le travail d’accompagnement des jobistes effectué par les membres des teams ; des échanges sur chaque jobiste sont effectués pour savoir ce que nous mettons individuellement ou collectivement en place (ex : une évaluation, une formation à une thématique spécifique, …) pour les animateurs jobistes.
3. Echanger nos compétences, expériences, se former, acquérir des outils pédagogiques, améliorer nos pratiques dans la gestion d’équipe et des plaines de vacances.
* Conscientiser les jobistes sur leur responsabilité :

Les animateurs jobistes n’ont pas toujours conscience de leur responsabilité vis-à-vis des enfants n’étant pas dans leur groupe. Nous avons amené une réflexion pour changer les mentalités en faisant prendre conscience aux animateurs jobistes qu’ils sont responsables de tous les enfants occupant le même espace que le leur. Pour répondre à cette problématique nous avons proposé un module pédagogique leur étant destiné sur le thème : « les enfants sous notre responsabilité », pour qu’une prise de conscience se fasse, et amène des changements dans leur pratique sur le terrain.

* Insuffler une nouvelle dynamique au sein des plaines de vacances :

Nous avons engagé durant cette année de nombreux nouveaux animateurs jobistes venant d’horizons divers et variés, venant avec leurs propres idées et bagages en animation afin de renouveler la dynamique (pédagogie, ambiance, jeux proposées, motivation, …) des plaines. Nous avons également mis en place une soirée (CEMOM’S Games) de 18h à 21h qui s’adresse à tous les animateurs jobistes pour créer de la cohésion, les fidéliser, de partager et d’échanger des moments conviviaux.

**Pistes 2017**

* Réinvestir le projet d’intégration d’enfants porteurs de handicap :

Depuis que la répartition des tâches a été revue et que le staff période vacances gère l’intégration, nous constatons que le service proposé est de moins bonne qualité, étant donné que le centre de vacances n’en a pas fait une priorité. Cette année nous souhaitons l’améliorer et investir un peu plus de temps sur ce projet. La demande d’inscription en intégration est croissante depuis quelques années. Nous cherchons donc à développer la possibilité d’accueillir plus d’enfants porteurs de handicap y compris de type plus lourd.

* Réorganiser les journées de préparation de plaine

La préparation est d’importance capitale pour la qualité de la plaine, tant pour les enfants que pour les animateurs. Les journées de préparation ont lieu deux semaine avant chaque plaine de vacances. L’ensemble des acteurs (coordinateur, animateur, éducateur, psychomotricien, …) sont invités à la préparation de la plaine. Nous souhaitons revoir le contenu au niveau du fond et de la forme des journées de préparation afin de réaliser au mieux les plaines de vacances.

* Aménager les horaires de plaine :

Les horaires ou l’organisation des différents temps d’animation en plaine de vacances sont assez soutenus pour les enfants et les travailleurs. Nous devrons avoir une réflexion autour des horaires et de l’organisation de manière à alléger le rythme dans la même tranche horaire d’accueil du public.

* Impliquer des partenaires d’activités en plaine de vacances :

Nous souhaitons proposer des activités originales en impliquant des partenaires pour mettre en place des activités originaux qui demandent des compétences spécifiques.

**Statistiques**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Centres de Vacances** | **Carnaval** | **Printemps** | **Eté** | **Automne** | **Hiver** |
| Nbre d'Enfants différents inscrits en 2015  | 283 | 470 | 900 | 333 | 398 |
| Nbre d'Enfants différents inscrits en 2016 | 299 | 464 | 937 | 317 | 417 |

Nous observons une augmentation des inscriptions pour la période de carnaval, été et hiver. Cela reflète la croissance de la demande et une légère baisse pour la période de printemps et automne.

### Les séjours de vacances

Nous avons, comme chaque année, organisé trois séjours en 2016 : un a eu lieu pendant les vacances de carnaval avec 24 places, un autre au printemps avec 40 places et le dernier en été avec 50 places. Les séjours se sont bien portés en terme de présence 96% de places prises, néanmoins le coût de l’organisation des séjours est en constante augmentation.

**Particularités 2016**

* Proposer des séjours autour d’une discipline spécifique :

Comme à l’accoutumée depuis trois ans, nous proposons des séjours à thème spécifiques ou les enfants s’initient à une discipline (sport, créatif, …). Durant les vacances de carnaval 2016 nous avons proposé un séjour à Louette St Pierre sur l’aventure et le sport, autour de la thématique « Sur les traces de Robin des bois ». Comme chaque année depuis la création de ces séjours, il a remporté un franc succès auprès des enfants et des parents.

* Augmenter les budgets pour l’organisation des séjours :

Vu que le prix est en constante augmentation pour les aliments et le matériel de base pour l’organisation des activités (achat nourriture, matériel, …), nous avons formulé auprès de notre administrateur délégué, une proposition de budget revue à la hausse qui a été acceptée pour l’organisation des séjours. Cela implique que nous devrions également revoir le PAF que les parents paient à l’inscription pour 2017.

* Veiller à avoir des intendants bénévoles pour chacun des camps :

Jusqu’à présent nous organisions nos séjours sans intendance. La confection des menus journaliers et les courses étaient assurés en tournante par les animateurs en plus de leur travail. Ce qui amenait des difficultés (pas de compétence en cuisine de groupes, menus peu équilibrés, stress, …). L’intendant est une personne importante pour les séjours. Depuis les vacances de printemps 2016, nous engageons des intendants, ce qui a amené une différence nette dans la qualité des séjours en eux-mêmes (tant au niveau des menus, que de l’énergie que les animateurs peuvent consacrer exclusivement aux animations et aux enfants).

* Motiver les personnes en interne pour la gestion et l’organisation d’un séjour :

Le séjour est un projet singulier par rapport aux plaines. Il demande une présence active (24/24h). Les travailleurs internes n’étaient pas spécialement intéressés pour diverses raisons (obligation familiale, pas ou peu d’expérience, crainte d’être responsable d’un séjour, motivation, …). Une sensibilisation auprès des travailleurs en interne a été effectuée en individuel pour générer de la motivation dans l’organisation des séjours. Dans la stratégie d’éveil à l’organisation des séjours, nous proposons aux personnes concernées d’avoir :

1. Un accompagnement adapté en fonction du travailleur lors de l’organisation avant, pendant et après le séjour ;
2. Carte blanche (constitution de l’équipe, thème, organisation, …) pour l’organisation du séjour tout en respectant le cadre et le projet pédagogique des séjours du CEMôme.

Cette stratégie a été payante vu que nous n’avions plus à rechercher des responsables de séjour comme cela se faisait auparavant !!! les responsables se proposaient par eux même.

**Statistiques**

En 2016, les camps ont bénéficié à 109 enfants, contre 110 en 2015. Nous observons donc une stagnation.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Printemps** | **Eté** | **Carnaval** | **Total** |
| Nombre d'Enfants différents inscrits en 2016 | 39 | 46 | 24 | 109 |

**Pistes pour 2017**

Pour l’amélioration de notre projet, plusieurs actions sont envisagées :

* Revoir le PAF que les parents paient à l’inscription ;
* Proposer un séjour original à carnaval ;
* Proposer un séjour intégration ;
* Proposer un séjour ados à l’étranger.

### Les stages

Nous constatons une demande de place en constante évolution pour ce projet, pour l’année 2017 nous devrons avoir une réflexion autour du projet pour pouvoir offrir un nombre plus élevé de place tout en garantissant la qualité des stages.

**Particularités 2016**

* Proposer des stages originaux et peu accessibles aux publics Saint-Gillois :

Nous avons pu proposer divers stages aux enfants durant les périodes de vacances. Ils ont pu profiter et découvrir des disciplines (sportif, créatif, …) nouvelles encadrées par des moniteurs professionnels, des activités qu’ils n’ont pas l’occasion de pratiquer vu le prix élevé à l’inscription auprès de certains clubs ou des pratiques à l’accès difficile à Bruxelles telles que :

* Base ball
* Capoeira
* Catch
* Aéronautique et espace,
* Langue des signes
* Kin ball
* Tennis
* …
* Assurer une offre de stages pour toutes les tranches d’âges à chaque période :

Nous veillons à proposer à chaque période de vacances, trois stages pour les moins de six ans, trois stages pour les plus de six ans et un pour les 13 - 16 ans. Nous offrons donc sept stages par semaine de vacance pour les enfants de trois à seize ans.

* Vu le nombre de demandes croissantes auxquelles nous ne pouvons répondre, nous devons réfléchir aux nombres de semaines auxquels un enfant peut s’inscrire sur une période de vacances (particulièrement l’été) :

Nous nous devons de garantir une place à un maximum d’enfant durant les périodes d’été. Nous avons mis en place un nombre limité de places pouvant être prises par un même enfant. Il aura droit à quatre semaines en stage maximum (par enfant) durant l’été. Pour donner la possibilité à d’autres enfants d’y participer, l’alternative proposée aux parents est d’inscrire leur enfant en plaine.

* Développer des activités pour les 12 - 15 ans :

Les parents dont les enfants n’ont plus l’âge pour venir aux activités du CEMôme sont régulièrement en demande d’activités. Nous avons donc proposé un stage par période de vacances pour les 13 - 16 ans. Ces stages ont plus ou moins été complets (en termes d’inscription) d’une période à l’autre. Nous devons encore nous améliorer en terme d’activités adéquates et intéressantes pour cette tranche d’âge. Par ailleurs, nous devons encore faire connaître cette offre, et acquérir la reconnaissance auprès des parents, en tant qu’organisateur de stage pour cette tranche d’âge.

**Statistiques**

En 2016, nous ne pouvons que constater la hausse importante du nombre d’enfants touchés par le projet.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Carnaval** | **Printemps** | **Eté** | **Automne** | **Hiver** |
| Nbre d'Enfants différents inscrits en 2015 | 45 | 49 | 399 | 54 | 82 |
| Nbre d'Enfants différents inscrits en 2016 | 46 | 118 | 492 | 64 | 112 |

**Pistes pour 2017**

Sur base de ce qui a été développé en 2016, nous souhaitons :

* Répondre un maximum de demande en ouvrant des places supplémentaires pour l’année à venir.

### Les Minimômes

**Particularités 2016**

Après 3 ans et demi, des ajustements ont été effectués dans la gestion quotidienne et l’encadrement des enfants. Les expériences méritent d’être encore et toujours analysées et capitalisées afin de développer la qualité de l’accueil, nous avons procédé à l’évaluation du projet pédagogique pour adapter au mieux le projet Minimomes ;

Il s’agit de créer un accueil pour les 2,5-3 ans durant les vacances scolaires. Le cadre et les animations variées et en **lien avec les objectifs** ont été adaptés à cette tranche d’âge de transition entre la crèche (ou la famille) et l’école (ou la plaine).

Contrairement aux conditions d’accueil en plaine et à l’école, nous acceptons les enfants qui ne sont pas encore tout à fait propres. Les animateurs seront donc au fait, prêts à changer les enfants et à encourager l’apprentissage.

Par ailleurs, par des activités variées, nous viserons entre autres la stimulation du langage, le développement psychomoteur…

Pour une partie des enfants bénéficiaires du projet, il s’agira de leur première expérience en collectivité. Il s’agit donc également de faciliter l’apprentissage de la socialisation.

Avec l’attention nécessaire, le souci de la sécurité et de l’hygiène, l’affection, l’imagination, la créativité, les animateurs emmèneront les enfants dans l’imaginaire, le rêve pour qu’ils se découvrent au milieu d’un groupe et apprennent à gérer la séparation avec les parents.

* Un projet tissé de patience, de bienveillance, d’écoute et de relationnel. Notre outil : l’animation.

Quatre grands objectifs structurent le projet pédagogique :

1. **Stimulation** du langage ;
2. **Faciliter** la transition entre la famille/la crèche et l’école/la plaine ;
3. **Eveiller** à l’hygiène et à la propreté et ;
4. **S’ouvrir** au dialogue avec les parents.

Cette année nous avons veillé à respecter les objectifs pédagogiques de ce projet dans l’organisation concrète et la gestion du projet :

* Proposer des mini activités qui stimule le langage ;
* Éveiller les enfants à la propreté ;
* Accueillir uniquement les enfants qui entrent dans les conditions d’acceptation (enfants peu autonomes, et/ou pas propres).

**Statistiques**

Ce projet commence à être bien connu malgré le fait que nous ne faisons plus autant de publicité. Nous devons veiller à mieux communiquer sur le projet pour garantir un taux de réservation optimal par rapport au nombre de places disponibles.

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Carnaval** | **Printemps** | **Eté** | **Automne** | **Hiver** |
| Nombre d'enfants différents inscrits 2015 | 8 | 14 | 31 | 8 | 16 |
| Nombre d'enfants différents inscrits 2016 | 16 | 22 | 41 | 9 | 11 |

**Pistes pour 2017**

La communication spécifique à ce projet doit être poursuivie pour garantir un taux de réservation optimal par rapport aux nombre de places disponibles.

# L’accompagnement socio-professionnel

Le CEMôme contribue à la formation et à l’insertion socio-professionnelle en employant des personnes sous des contrats emploi-jeune, PTP et ACS Insertion leur permettant ainsi de se former aux métiers d’accueil de l’enfant et d’acquérir un bagage professionnel. Outre les contrats repris ci-dessus, le CEMôme accueille également des stagiaires écoles, des stagiaires FIRST (anciennement stage de transition en entreprise) pour une période de six mois, et a à sa disposition 4 travailleurs sous contrat article 60 envoyés de deux CPAS de Bruxelles.

Cette mission nécessite une attention et un accompagnement particuliers pour permettre à ces travailleurs d’apprendre et de rester motivés malgré les exigences du travail associées à celles de la (des) formation(s).

Pour rappel, 2014 a vu naître un projet d’insertion socio-professionnelle avec la création d’un ETP consacré à l’accompagnement de travailleurs peu qualifiés. Et en 2015, le poste a été augmenté d’un mi-temps, formant ainsi la « cellule accompagnement ».

Depuis septembre 2016, la cellule s’est vue changée de dénomination et s’appelle dorénavant la « Cellule RH ». Elle est composée d’une coordinatrice RH et de ses trois adjoints (1 ETP, 8/10 ETP et 5/10 ETP).

La cellule RH propose divers types d’accompagnement aux travailleurs, selon leur situation et leurs besoins de développement professionnel :

* Mise en place d’une politique de formation avec la désignation d’un référent-formation ayant pour mission la gestion de la formation des travailleurs animateurs ;
* Orientation dans le choix d’études de certains jeunes peu qualifiés ;
* Tutorat et aide aux études pour les travailleurs suivant en parallèle un cycle de formation certifiante ;
* Recherche active d’emploi (RAE) pour les travailleurs en fin de contrat ;
* Développement des compétences (organisationnelles, relationnelles, communicationnelles) ;
* Gestion du stress et des émotions ;
* Outillage et développement professionnel sur des thèmes tels que l’assertivité, la communication non-violente, la gestion d’agendas, la planification, la communication, etc. ;
* Accompagnement à l’auto-évaluation formative des travailleurs et stagiaires afin de permettre un apprentissage progressif et de se situer dans un processus d’amélioration continue.

**Perspectives 2017**

Nous souhaiterions pour cette année 2017, développer la collaboration entre les responsables de projets, les tuteurs terrain et la cellule RH avec pour objectifs, de donner du sens aux actions entreprises et déployer le potentiel de chacun. Cet accompagnement diversifié viserait la libération, l’expression des ressources et compétences de chaque acteur. Et ce grâce à une activité de soutien pertinente, simultanée et active afin de leur permettre d’atteindre leurs objectifs.

# Communication

Depuis 2009, nous disposons de différents outils de communication et faisons en sorte de faire connaître l’asbl à travers divers médias : flyers, site internet, Facebook, radio, etc.

## Communication interne

Les flyers sont utilisés pour divers projets :

* Les plaines de vacances, camps et stages et Minimômes :

Avant chaque période de vacances scolaires, 5000 flyers sont envoyés aux écoles, partenaires et autres afin de rappeler et/ou annoncer les activités prévues pendant les vacances scolaires. Cette année, toutes les activités pour une période de vacances se retrouvent sur un seul et même dépliant. Nous faisons ainsi une économie de papier, d’envois et nous évitons d’inonder les parents de flyers.

* Les ateliers du mercredi après-midi :

Nous imprimons 5000 flyers qui sont essentiellement transmis aux écoles saint-gilloises et à nos partenaires dans le courant du mois de juin. Néanmoins, ils peuvent également être distribués sur les stands d’informations que nous organisons dans les écoles et à certains évènements ponctuels.

* L’Ecole des devoirs :

En 2016, nous avons regrouper les ateliers du mercredi et le Pass’Pass sur un seul et même dépliant.

## Site Internet

Depuis 2009, un site internet est associé à l’asbl ([www.cemome.be](http://www.cemome.be)), sur lequel sont diffusées toutes les informations utiles aux parents et jobistes. En effet, les parents y trouvent les renseignements nécessaires sur chacune de nos activités, avec le descriptif de chacun des ateliers. Et les étudiants, désireux de trouver un emploi pendant les vacances, ont la possibilité de postuler en ligne.



**Légende :**

* Les barre orange claires correspondent à chaque mois de l’année ;
* Les barres orange foncés correspondent au mois de janvier de chaque année. La première étant janvier 2009 jusque janvier 2017;
* Les chiffres de la verticale correspondent au nombre de visites ;
* A titre d’information, lorsqu’un internaute visite plusieurs fois la même page, il est comptabilisé en tant que « visiteur unique » ;
* La courbe bleue représente la moyenne des visites de notre site à un moment donné. Elle traduit, de manière explicite, la tendance évolutive.

Internet semble effectivement occuper une place très importante dans la société actuelle et les chiffres démontrent que le public utilise de plus en plus cet outil. Outre le fait que les parents peuvent inscrire en ligne, cette augmentation peut également être expliquée par l’expansion de l’outil internet dans les foyers.

**Piste pour 2017**

Révision du site internet (structure, description des différents projets, modalités d’inscription, …) pour une meilleure clarté et visibilité des visiteurs.

## Page Facebook

Une page Facebook a été créée. Elle s’adresse essentiellement aux animateurs qui travaillent ou souhaiteraient travailler avec nous. Des flyers y sont également publiés de temps en temps afin de relayer de façon plus régulière les informations concernant nos activités.

## Les outils extérieurs

### D’autres sites Internet

Nous sommes représentés sur d’autres sites internetcomme vous avez pu le voir ci-dessus: www.lekid.be, [www.guidesocial.be](http://www.guidesocial.be), etc.

Nous retrouvons également un descriptif des activités du CEMôme sur le site internet de la commune de Saint-Gilles ainsi qu’un lien vers notre site.

### Parutions

Des articles sont également insérés dans certains journaux et/ou brochures :

* Certains articles sur le CEMôme paraissent dans le Badje info ;
* Une page dans le Guide animalin est consacrée à nos activités ;
* Une description de nos activités est éditée sur le site et dans la brochure de Bruxelles Temps Libre, sur le site du Petit Routard ainsi que sur le site de Yapaka.

### Annonces radio

Des annonces du CEMôme sont passées sur la radio Vivacité dans le courant de l’année et une interview du chargé de projets a également été diffusée sur une autre chaîne.

# Cohésion sociale et participation au réseau

En 2016, le CEMôme a participé à plusieurs événements :

* Le carnaval de St Gilles (04/03/2016) ;
* Le Tilleuls day (12/06/2016) ;
* Le festival SuperVliegSuperMouche (12/06/2016) ;
* La fête du printemps (28/05/2016) ;
* La fête des enfants (22/10/2016) ;
* Les 800 ans de Saint-Gilles (18/09/2016).

Le travail de réseau et notre contribution à l’évolution du secteur passe par :

* La participation active à la CCA (commission Communale de l’Accueil) de Saint-Gilles en tant que membre effectif ;
* La participation à la réflexion menée par le Fonds Social MAE sur le cadre du dispositif des emplois jeunes et les moyens nécessaires pour leur accompagnement ainsi que celui des stagiaires.

Par ailleurs, le CEMôme est présent activement dans le cadre de la coordination sociale de Saint-Gilles. En effet, les responsables pédagogiques participent à 3 groupes de travail :

Le groupe d’action et de prévention de la précarité infantile (GAPPI) voit la participation dans une dynamique commune et constructive des écoles, services publics et associatifs concernés par les enfants ;

* Le groupe d’action et de prévention de la précarité infantile – petite enfance (GAPPI - PE) inclut les acteurs de la petite enfance ;
* Le groupe insertion réunit tous les acteurs Saint-Gillois de l’insertion socioprofessionnelle ;
* Le groupe insertion réunit tous les acteurs Saint-Gillois de l’insertion socioprofessionnelle.

Par ailleurs, le CEMôme est aussi représenté à la coordination des écoles de devoirs ainsi qu’à la fédération des écoles de devoirs.

La participation à ces dynamiques implique le CEMôme dans un travail de réseau sur la commune. L’association des énergies permet d’améliorer et coordonner les services que chacun offre aux habitants.

# Occupation de la salle Rodelle

Dans le cadre des projets de lutte contre la pauvreté, nous avons bénéficié d’un budget de la Loterie Nationale pour l’achat d’équipement audiovisuel, didactique et pédagogique pour la salle Rodelle destinée prioritairement à l’encadrement d’enfants. D’ailleurs, aujourd’hui la salle est insonorisée, équipée d’un podium, d’une sono, de haut-parleurs, d’un projecteur, d’un vestiaire, de vaisselles, etc., afin de permettre à la salle Rodelle d’être, en fonction des disponibilités, accessible pour de multiples activités : événements culturels, politiques, formations, projection, conférence, etc.

La salle Rodelle est occupée à la fois pour les activités organisées par notre asbl et pour les locations. Depuis début janvier 2016, nous donnons la priorité aux locations hors période de vacances durant lesquelles des stages spécifiques y sont organisés. Le CEMôme occupe la salle essentiellement pour : les ateliers Pass’Pass’, partenariat asbl Trapèze volant/Pass’Pass’, partenariat crèche Kiekeboe/CEMôme, ateliers du mercredi, stages, week-end prépa des animateurs, sélection d’animateurs, stages divers, fêtes-spectacles, CEMôme Game’s (partenariat équipe CEMôme-jobistes-accueillants de différentes écoles saint-gilloise), visionnages de films, réunions d’équipe, matinées pédagogiques, journées de formations, assemblées générales, supervisions, réunions de parents, etc.

Il arrive régulièrement qu’elle soit fréquentée par nos partenaires et/ou par des associations organisant des activités pour un public saint-gillois et/ou ayant un rapport avec le milieu de l’enfance. Cette année, nous avons accueilli plusieurs associations : réunion GAPPI (coordination sociale du CPAS), Badje asbl pour des ateliers, réunion EDD, réunion Fly Away asbl, partenariat CEMôme/asbl Ensemble pour 1060, visite des étudiants de 2ème année architecture de la Faculté d’architecture « La Cambre – Horta », etc.

Nous permettons également à d’autres types d’associations ainsi qu’à des particuliers d’utiliser la salle Rodelle pour y organiser des ateliers, des formations et des fêtes familiales (anniversaire, baptême, fêtes culturelles, départ à la pension, fête du personnel). Pour n’en citer que quelques-unes et à titre d’exemple :

* L’asbl Brain Gym Belgium, à maintes reprises, pour des ateliers de formation sur la kinésiologie éducative ;
* Le Brussels Philharmonic Orchestra les lundis et jeudis pour des répétitions de leur orchestre ;
* La Fédération Fase pour une journée de travail ;
* L’asbl Domestic Service pour une fête du personnel ;
* La Plate-forme mineurs en exil pour plusieurs journées d’étude sur l’impact de l’analphabétisme des enfants primo-arrivants sur leur parcours scolaire et procédural ;
* Le Service Droits des Jeunes pour un colloque ;
* Académie Arthur De Greef tous les mardis pour des répétitions de leur chorale ;
* Défilé de mode (M Dehotay Philippe) ;
* Lire et Ecrire asbl (Saint-Josse) pour l’organisation de plusieurs colloques ;
* La Ligue des familles pour un débat ;

Les locations de la salle Rodelle nous ont apporté environ 14.715 euros en 2016. Soit, 1000 euros de plus qu’en 2015.

#### Pistes pour 2017

Nous maintenons la priorité aux locations hors périodes vacances durant lesquels nous organisons des stages spécifiques.

Une augmentation des tarifs de location est prévue à partir de janvier 2017.